



ONUSIDA
PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA

HCR
UNICEF
PAM
PNUD
UNFPA
ONUDC
GIT
UNESCO
OMS
BANQUE MONDIALE

UNAIDS/PCB(18)/06.9
10 mai 2006

18ème Réunion du Conseil de Coordination du Programme
Genève, Suisse
27–28 juin 2006

Point 6.1 de l'ordre du jour provisoire :

Rapport financier et comptes audités de l'exercice biennal
compris entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2005
et Rapport du Commissaire aux comptes indépendant

Table des matières

Section I : Introduction	2
Section II : Commissaire aux comptes indépendant	
Lettre de transmission du Commissaire aux comptes indépendant.....	4
Opinion du Commissaire aux comptes indépendant	5
Section III : Etats financiers, tableaux annexés et notes afférentes aux comptes de l'exercice biennal compris entre le 1^{er} janvier 2003 et le 31 décembre 2005	
Généralités	6
Certification des comptes	7
Etat I : Etat des recettes et des dépenses et des variations des soldes des fonds Toutes origines de fonds confondues pour l'exercice biennal 2004–2005	8
Notes afférentes aux comptes.....	10
Tableau annexé 1 : Budget-plan de travail intégré Détail des recettes totales au 31 décembre 2005	14
Tableau annexé 2 : Ressources hors Budget-plan de travail intégré Détail des recettes au 31 décembre 2005	15
Tableau annexé 3 : Activités extrabudgétaires Détail des recettes au 31 décembre 2005	16
Tableau annexé 4 : Experts associés Détail des recettes au 31 décembre 2005	17
Tableau annexé 5 : Budget-plan de travail intégré 2004–2005 Budget et engagements, par domaine d'activité, au 31 décembre 2005	18
Tableau annexé 6 : Ressources hors Budget-plan de travail intégré Fonds disponibles et engagements, par origine des recettes, au 31 décembre 2005.....	19
Tableau annexé 7 : Activités extrabudgétaires Fonds disponibles et engagements, par origine des recettes, au 31 décembre 2005.....	21
Tableau annexé 8 : Experts associés Fonds disponibles et engagements, par origine des recettes, au 31 décembre 2005.....	22
Section IV : Informations sur la gestion	
Fonds reçus pendant l'exercice biennal 2004–2005.....	23
Fonds engagés pendant l'exercice biennal 2004–2005	23
Soldes des fonds	24

SECTION I

INTRODUCTION

1. Le rapport financier du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) de l'exercice biennal 2004–2005 est remis par le Secrétariat de l'ONUSIDA au Conseil de Coordination du Programme (CCP) conformément aux procédures établies¹ qui requièrent du CCP qu'il examine le rapport financier audité du Programme.

2. Conformément au processus permanent de simplification de la présentation des informations financières fournies par le Programme, certains changements ont été intégrés au présent rapport qui est désormais divisé en quatre sections. La Section I fournit des informations générales et présente les principaux faits marquants du rapport. La Section II présente l'opinion du Commissaire aux comptes indépendant. La Section III contient les principaux états financiers, les tableaux annexés et les notes afférentes aux comptes. Cette troisième section se distingue maintenant clairement de la Section IV qui fournit des informations complémentaires sur l'exercice biennal.

3. Lors de sa 14^{ème} réunion qui s'est tenue les 26-27 juin 2003, le CCP a avalisé les stratégies et les approches mentionnées dans le Budget-plan de travail intégré (ci-après désigné « BPTI ») 2004-2005. Il a approuvé un budget de base de US\$ 250,5 millions et la proposition suivante de répartition de ces ressources : US\$ 85,7 millions pour les coparrainants, US\$ 91,2 millions pour le Secrétariat et US\$ 73,6 millions pour les activités interinstitutions. Le CCP a également approuvé un budget interinstitutions de base complémentaire de US\$ 20 millions, sous réserve de la disponibilité des fonds, ce qui porte le budget de base total à US\$ 270,5 millions – une augmentation de 42% par rapport au budget de US\$ 190 millions de l'exercice biennal 2002-2003.

4. La structure du BPTI 2004-2005 est basée sur la Déclaration d'engagement de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA de 2001 et comprend six domaines d'activité :

- renforcement des capacités et du leadership, sans oublier les droits de la personne
- prévention et réduction de la vulnérabilité
- soins, appui et traitement
- atténuation de l'impact socioéconomique et traitement des situations spéciales
- recherche et développement
- mobilisation des ressources, surveillance, suivi et évaluation

5. Le Budget-plan de travail intégré inclut une répartition des résultats escomptés et des besoins en ressources de chacune des activités des coparrainants, du Secrétariat et interinstitutions. Les actions de chacun sont associées à des objectifs et des domaines d'activité spécifiques. Le BPTI inclut également des principes et des processus convenus qui contribuent à une plus grande harmonisation des travaux des coparrainants et du Secrétariat.

6. Au cours de l'exercice considéré, le Directeur exécutif a approuvé la réallocation de fonds entre les domaines d'activité des Ressources interinstitutions et du Secrétariat en vertu de l'autorité qui lui a été conférée par le CCP en matière de reprogrammation. Le Tableau annexé 5 figurant en page 18 fournit un résumé des montants reprogrammés par domaine d'activité.

7. La communauté des donateurs a continué d'apporter un soutien financier significatif à l'ONUSIDA pendant l'exercice biennal 2004–2005. Les contributions des donateurs ont été suffisantes pour permettre au Programme de financer intégralement le BPTI et pour mettre entièrement en œuvre ses activités conformément au budget approuvé.

¹ Modalité de Fonctionnement 5 (vi) du Modus Operandi du CCP

8. Compte tenu du total des fonds disponibles, y compris les fonds reportés et les contributions reçues au 30 avril 2004, le CCP a avalisé, lors de sa 15^{ème} réunion de juin 2004, la proposition du Directeur exécutif d'affecter US\$ 6,8 millions des fonds reportés de 2002-2003 à des activités distinctes hors BPTI. Ces fonds devaient être utilisés pour couvrir les coûts de mesures de sécurité supplémentaires à l'échelon des pays ainsi que des paiements concernant la construction de nouveaux locaux à Genève, y compris les charges d'installation.

9. En juin 2005, le CCP a en outre approuvé la recommandation du Directeur exécutif de fournir des financements exceptionnels à un certain nombre d'initiatives stratégiques prioritaires et urgentes en 2005 ainsi que pour augmenter le niveau du Fonds de réserve. Dans ce contexte financier favorable, un montant supplémentaire de US\$ 7,8 millions a été programmé sur le solde de fonds disponible et prévu du BPTI 2004-2005 et le niveau du Fonds de réserve a été augmenté de US\$ 25 millions à US\$ 35 millions.

10. Le Programme a terminé l'exercice biennal 2004–2005 avec un solde de fonds de US\$ 121,7 millions. Ce solde a permis au Secrétariat de mettre en œuvre les recommandations du CCP de provisionner un montant de US\$ 60,2 millions sur le solde du BPTI 2004-2005 au profit des coparrainants pour un versement en janvier 2006. Ce montant représente 50 % de la part des coparrainants dans le BPTI 2006-2007.

11. Le reste du solde des fonds permettra au Programme commun de commencer en temps voulu des activités devant être réalisées par le Secrétariat ou au niveau interinstitutions prévues dans le BPTI 2006-2007.



VIJAYENDRA N. KAUL

भारत के नियंत्रक - महालेखापरीक्षक
COMPTROLLER & AUDITOR GENERAL OF INDIA

30 May, 2006

LETTRE DE TRANSMISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDEPENDANT

**Au Président de la
Dix-huitième réunion du Conseil de Coordination du Programme
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
20 Avenue Appia
CH-1211 Genève 27
SUISSE**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de soumettre à la dix-huitième réunion du Conseil de Coordination du Programme une copie certifiée conforme des Etats financiers du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA pour la période du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2005, accompagnée de mon opinion à ce propos.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

**Vijayendra N. Kaul
Contrôleur et Vérificateur général
Vérificateur externe**

OPINION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDEPENDANT

Au Conseil de Coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

Nous avons vérifié les états financiers joints, composés de l'Etat I, des tableaux pertinents et des notes afférentes aux comptes du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2005. C'est au Directeur qu'incombe la responsabilité de ces états financiers, la mienne consistant à exprimer sur ces états une opinion en m'appuyant sur les résultats de ma vérification.

Notre vérification des comptes a été effectuée conformément aux normes communes du Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'Energie atomique et selon les normes internationales d'audit. En vertu de ces normes, nous devons organiser et effectuer la vérification de façon à garantir de manière raisonnable que les états financiers ne comportent aucune indication matériellement fausse. La vérification consiste notamment à examiner, par sondage, et si le vérificateur le juge nécessaire dans les circonstances, les éléments apportés à l'appui des montants et des informations figurant dans les états financiers. La vérification consiste aussi à évaluer les principes comptables utilisés et les estimations significatives effectuées par le Directeur, ainsi que la présentation d'ensemble des états financiers. Je suis d'avis que notre vérification offre une base raisonnable pour émettre la présente opinion.

Mon opinion est que les états financiers présentent équitablement, à tous égards, la situation financière du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA au 31 décembre 2005 et les résultats des opérations effectuées pendant l'exercice qui s'est terminé à cette date, conformément aux règles comptables figurant dans l'exposé des principes comptables, qui ont été appliquées sur une base compatible avec celle de l'exercice antérieur.

En outre, mon opinion est que les opérations du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA que nous avons contrôlées dans le cadre de notre travail de vérification ont, sur tous les points importants, été conformes au Règlement financier et aux autorisations des organes délibérants.

Nos vérifications n'appellent aucun autre commentaire.



Vijayendra N. Kaul
Contrôleur et Vérificateur général, Inde
Vérificateur externe
New Delhi, Inde
30 mai 2006

SECTION III

ETATS FINANCIERS, TABLEAUX ANNEXES ET NOTES AFFERENTES AUX COMPTES DE L'EXERCICE BIENNAL COMPRIS ENTRE LE 1^{ER} JANVIER 2004 ET LE 31 DECEMBRE 2005

Cette section du Rapport financier présente la situation financière globale de l'ONUSIDA au 31 décembre 2005. Les états appropriés et les tableaux annexés à leur appui ont été préparés conformément aux dispositions du Règlement financier et des Règles de Gestion financière de l'OMS, et des Normes comptables du système des Nations Unies. Les tableaux annexés fournissent les principaux détails contextuels et explications relatifs aux fonds et aux comptes spécifiques gérés par l'ONUSIDA, par l'intermédiaire des systèmes financiers de l'OMS, pour l'exercice biennal compris entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2005.

RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES DU SECRETARIAT DE L'ONUSIDA
POUR L'EXERCICE BIENNAL COMPRIS ENTRE

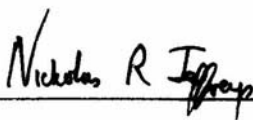
le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2005

Certification des comptes

L'état et les tableaux joints, numérotés de 1 à 8, et les notes afférentes aux comptes ont été approuvés.

Certification de comptes
(pages 8 et 9) par
l'Organisation mondiale de la Santé

ONUSIDA



Contrôleur



Directeur exécutif

Date 17.5.2006.

Date 17/5/06

Etat I

Etat des recettes et des dépenses et des variations des soldes des fonds
Toutes origines de fonds confondues pour l'exercice biennal 2004-2005
(en dollars des Etats-Unis d'Amérique)

	BPTI	Ressources hors BPTI	Activités extrabudgétaires
	2004-2005	2004-2005	2004-2005
	(a)	(b)	(c)
Recettes			
<i>Contributions volontaires</i>			
Gouvernements	309 156 086	20 718 794	15 791 925
Organismes coparrainants	8 000 000	1 368 003	36 025
Autres	964 943	9 193 715	829 833
	318 121 029	31 280 512	16 657 783
<i>Autres recettes</i>			
Produits des intérêts	5 090 750	412 600	297 620
Autres		1 338 789 ^{a/}	
<i>Total des recettes</i>	323 211 779	33 031 901	16 955 403
Dépenses			
Activités programmatiques	265 074 816	34 785 764	12 068 078
<i>Total des dépenses</i>	265 074 816	34 785 764	12 068 078
Excédent (insuffisance) recettes/dépenses	58 136 963	(1 753 863)	4 887 325
Transferts d'autres fonds de l'OMS		291 228	623 206
Economies associées aux engagements non liquidés	3 274 033		
Transferts entre fonds	(24 584 615) ^{b/}	14 584 615 ^{c/}	
Total des variations des soldes des fonds	36 826 381	13 121 980	5 510 531
Soldes des fonds - 1er janvier 2004	84 832 263	14 642 887	6 820 275
Soldes des fonds - 31 décembre 2005	121 658 644	27 764 867	12 330 806

^{a/} Recettes au titre des services rendus (remboursement des Coûts d'appui au programme)

^{b/ c/ d/} Voir Section IV (paragraphe 17, 18 et 19, respectivement)

Etat I (suite)

Experts associés	Fonds de réserve	Totaux		
2004-2005	2004-2005	2004-2005	2002-2003	
(d)	(e)	(f) = (a+b+c+d+e)		
				Recettes
				<i>Contributions volontaires</i>
				Gouvernements
				Organismes coparrainants
				Autres
3 504 545		349 171 350	228 785 598	
		9 404 028	10 429 693	
		10 988 491	14 611 120	
3 504 545		369 563 869	253 826 411	
				<i>Autres recettes</i>
				Produits des intérêts
				Autres
11 050		5 812 020	7 238 020	
		1 338 789	394 452	
3 515 595		376 714 678	261 458 883	<i>Total des recettes</i>
				Dépenses
				Activités programmatiques
3 924 279		315 852 937	189 658 449	
3 924 279		315 852 937	189 658 449	<i>Total des dépenses</i>
(408 684)		60 861 741	71 800 434	Excédent (insuffisance) recettes/dépenses
		914 434		Transferts d'autres fonds de l'OMS
		3 274 033	5 676 874	Economies associées aux engagements non liquidés
				Transferts entre fonds
	10 000 000 ^{d/}			
(408 684)	10 000 000	65 050 208	77 477 308	Total des variations des soldes des fonds
2 806 510	25 000 000	134 101 935	56 624 627	Soldes des fonds - 1er janvier 2002
2 397 826	35 000 000	199 152 143	134 101 935	Soldes des fonds - 31 décembre 2003

Notes afférentes aux comptes

1. Exposé des objectifs

1.1 L'objectif du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), tel que mentionné dans le Mémorandum d'accord conclu entre les coparrainants portant création de l'ONUSIDA et dans les résolutions du Conseil économique et social 1994/24 et 1995/2, est de coordonner la riposte du système des Nations Unies contre l'épidémie de VIH/SIDA.

1.2 Cet objectif a été encore affiné et actualisé à la suite de l'évaluation quinquennale réalisée en 2001 et 2002 qui a conduit le CCP à prendre les décisions 2.4 et 2.5 (UNAIDS/PCB(13)/02.6), énumérant les cinq fonctions transversales de base de l'ONUSIDA suivantes :

- fournir **un leadership et un plaidoyer** pour une riposte efficace contre l'épidémie,
- fournir des **informations stratégiques** nécessaires pour guider les efforts des partenaires,
- **tracer, suivre et évaluer** l'épidémie et la riposte,
- favoriser **un engagement de la société civile et un développement des partenariats**, et
- **mobiliser les ressources** financières, techniques et politiques.

1.3 Lors de sa 14^{ème} réunion, le CCP a avalisé les stratégies et les approches mentionnées dans le BPTI 2004-2005 qui inclut une ventilation des résultats escomptés et des besoins en ressources de chacun des coparrainants, du Secrétariat et des activités interinstitutions. Les actions de chacun sont associées à des objectifs et des domaines spécifiques. Le BPTI inclut également des principes et des processus convenus qui permettent d'harmoniser les travaux des coparrainants et du Secrétariat. Il a approuvé un budget de base d'un montant de US\$ 250,5 millions et la proposition suivante de répartition de ces ressources : US\$ 85,7 millions pour les coparrainants, US\$ 91,2 millions pour le Secrétariat et US\$ 73,6 millions pour les activités interinstitutions.

1.4 Il a également approuvé un budget interinstitutions de base complémentaire de US\$ 20 millions, sous réserve de la disponibilité des fonds.

2. Exposé des principes comptables

2.1 *Principes comptables généraux*

Les comptes de l'ONUSIDA sont établis conformément aux dispositions du Règlement financier et des Règles de Gestion financière de l'OMS, lesquelles prévoient que le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA sera administré conformément à la résolution 1994/24 du Conseil économique et social des Nations Unies et à l'Article XI du Mémorandum d'accord conclu par les coparrainants portant création de l'ONUSIDA. Les principes comptables et les pratiques de compte-rendu financier appliqués à l'ONUSIDA sont en conséquence basés sur le Règlement financier et les Règles de Gestion financière de l'OMS. Lorsque le Règlement financier et les Règles de Gestion financière de l'OMS ne prévoient pas de dispositions explicites, les dispositions des Normes comptables du système des Nations Unies (UNAS) s'appliquent. Les états financiers, les notes afférentes et les tableaux annexés sont donc établis conformément aux UNAS et présentés suivant leurs recommandations.

2.2 *Présentation des états financiers*

Les états financiers, notes afférentes et tableaux joints sont présentés libellés en dollars des Etats-Unis d'Amérique. Les éléments d'actif et de passif, y compris les comptes créditeurs et débiteurs, sont tous enregistrés de manière globale dans les livres comptables de l'OMS.

2.3 *Conversion des opérations libellée dans des devises autres que le dollar des Etats-Unis d'Amérique*

La conversion en dollar des Etats-Unis d'Amérique d'opérations libellées dans des devises autres est effectuée au taux dit « taux de change comptable » des Nations Unies en vigueur à la date de l'opération. Toutefois, les dépenses imputées sur le compte d'avances temporaires sont comptabilisées au taux de change comptable en vigueur à la date à laquelle elles sont enregistrées dans les comptes généraux.

Les éléments d'actif et de passif détenus en fin d'exercice libellés dans d'autres devises sont convertis en dollar des Etats-Unis d'Amérique au taux de change comptable des Nations Unies en vigueur au mois de décembre de l'année de clôture. Toutefois, lorsque des variations importantes des parités entre les devises sont enregistrées en fin d'année, les taux de change utilisés « au 31 décembre » sont ceux en vigueur au 1^{er} janvier de l'année suivante. Au cours de l'exercice biennal considéré, aucune variation importante n'a été enregistrée entre les taux de change en vigueur à la fin de l'exercice considéré et ceux en vigueur au 1^{er} janvier 2006.

2.4 Comptabilisation des écarts de conversion

Les gains et pertes de change constatés lors de l'achat ou de la vente de devises ainsi que les écarts de conversion générés par la réévaluation des soldes espèces des livres comptables sont régularisés au niveau des fonds et des comptes qui bénéficient de la répartition des intérêts dans le cadre du Plan général des placements de l'OMS.

2.5 Fonds de péréquation des impôts

Le personnel de l'ONUSIDA est inclus dans le Fonds de péréquation des impôts de l'OMS.

2.6 Contributions volontaires

Les activités de l'ONUSIDA sont entièrement financées grâce à des contributions volontaires. Les recettes sont donc comptabilisées suivant une méthode dite « de caisse » ou « de trésorerie », c'est-à-dire à réception.

Les contributions de biens ou de services en nature reçues par l'ONUSIDA sont comptabilisées à réception. Elles sont comptabilisées à la fois en recettes et en dépenses au niveau du Fonds fiduciaire de l'ONUSIDA pour les activités extrabudgétaires dans lequel elles sont enregistrées à leur juste valeur à partir d'estimations fournies par le donateur.

2.7 Lettres de crédit

Les fonds fournis par les donateurs au titre de ces facilités sont comptabilisés en recettes dans les comptes du Programme lorsqu'ils sont effectivement tirés, en fonction des besoins du Programme.

2.8 Intérêts créditeurs

Les fonds de l'ONUSIDA sont placés par l'OMS. Les intérêts acquis sur ces fonds placés sur des comptes investis de manière groupée sont répartis à chaque fin de mois proportionnellement au capital des comptes. Les revenus des placements réalisés pour des fonds spécifiques sont directement crédités aux fonds concernés. L'intérêt est ajusté des écarts de conversion résultant des opérations en devises.

Les intérêts acquis et répartis pendant l'exercice aux comptes spécifiques de l'OMS/ONUSIDA sont conservés pour être utilisés dans le cadre de ces comptes et de ces fonds.

2.9 Dépenses

Les dépenses (engagements) de L'ONUSIDA sont comptabilisées selon la méthode dite « d'engagement ». La partie d'un engagement qui n'a pas encore été payée – c'est-à-dire un engagement en cours – est comptabilisée au bilan de l'OMS au poste engagements non liquidés.

2.10 Economies associées aux engagements non liquidés

Les engagements non liquidés associés à des exercices précédents sont réglés pendant l'exercice en cours conformément aux dispositions du paragraphe 4.5 du Règlement financier. Les différences au moment des règlements sont débitées/créditées aux sous-comptes du Fonds fiduciaire concerné.

2.11 Fonds disponibles en banque, effets en transit et encaisse

Les comptes d'avances temporaires de l'ONUSIDA sont tenus par l'OMS. Les soldes des comptes d'avances temporaires ne reflètent que les décaissements enregistrés jusqu'au 30 novembre 2005 afin d'assurer une date d'arrêt cohérente pour tous les comptes de l'OMS/ONUSIDA. Les décaissements qui n'ont pas été comptabilisés sur l'exercice le seront lors du règlement des engagements concernés et sur les soldes bancaires en 2006.

Les fonds disponibles en banque, les effets en transit et l'encaisse de l'ONUSIDA sont inscrits au bilan de l'OMS.

2.12 Trésorerie, dépôts et titres

La trésorerie, les dépôts et les titres de l'ONUSIDA sont gérés par l'OMS et inscrits à son bilan.

2.13 Equipement durable

Conformément aux principes comptables établis, les achats d'équipements durables – meubles, ordinateurs et autres matériels de bureau et véhicules à moteur notamment – sont comptabilisés en charge à leur valeur d'acquisition.

2.14 Fonds de réserve

En attendant la réception des contributions de base, la mise en œuvre du BPTI peut être financée par le Fonds de réserve dont la création a été décidée par le CCP en juin 1996. Les règles et procédures régissant l'utilisation du Fonds de réserve par le Directeur exécutif, y compris la recommandation quant à son ampleur optimale, ont été décidées lors de la sixième réunion du CCP.

3. Recettes au titre des services rendus

Ce poste comprend les recettes provenant des coûts d'appui au programme prélevés sur les dépenses du programme au titre des fonds pour les activités extrabudgétaires et les Experts associés. Les recettes encaissées pendant l'exercice sont conservées dans le sous-compte « fonds hors BPTI » du fonds fiduciaire de l'ONUSIDA pour être utilisées au cours de l'exercice suivant.

4. Dépenses

Les dépenses afférentes aux activités du programme ONUSIDA présentées dans l'Etat I figurent dans des colonnes distinctes en fonction de l'origine de financement.

5. Assurance-maladie du personnel

Le personnel de l'ONUSIDA est couvert par l'Assurance-maladie du personnel (SHI) de l'OMS. Les recettes du fonds de l'Assurance-maladie de l'OMS comprennent les cotisations des membres du personnel en service et retraité (versées à raison d'un tiers par le participant et de deux tiers par l'Organisation) ainsi que les intérêts acquis sur les placements. Afin d'assurer un financement adéquat des demandes de remboursement futures des retraités, un pourcentage fixe (actuellement de 25 %) des cotisations des membres du personnel en service est mis de côté chaque année. Les 75 % restants des cotisations sont nécessaires pour couvrir les demandes de remboursement des membres du personnel en service. Le solde du fonds de l'OMS au 31 décembre 2005, de US\$ 310,7 millions, comptabilisé au poste des réserves statutaires, se présentait comme suit :

	<i>31 décembre 2005 (US\$)</i>	<i>31 décembre 2003 (US\$)</i>
<i>Règlement des demandes de remboursement en suspens (SHI – règle 470.1)</i>	<i>14 676 678</i>	<i>11 441 025</i>
<i>Coûts futurs du personnel retraité (SHI – règle 470.2)^{a/}</i>	<i>272 031 000</i>	<i>218 020 000</i>
<i>Réserve concernant les demandes de remboursement importantes et le coût des contrats de réassurance (SHI – règle 470.3)</i>	<i>23 992 623</i>	<i>38 154 842</i>
<i>Total</i>	<i>310 700 301</i>	<i>267 615 867</i>

6. Lettres de crédit

Outre les ressources de trésorerie disponibles, l'ONUSIDA disposait au 31 décembre 2005 d'un montant de US\$ 12 150 000 représentant le solde d'une lettre de crédit reçue des Etats-Unis d'Amérique en vue du financement des activités du BPTI.

7. Equipement durable

Au 1^{er} janvier 2004, la valeur d'ouverture des stocks de l'ONUSIDA s'élevait à US\$ 5 646 890². Des équipements durables ont été acquis pendant l'exercice biennal 2004–2005 pour un coût de US\$ 1 844 664 et des équipements obsolètes représentant US\$ 600 300 ont été cédés, d'où des stocks évalués à US\$ 6 891 254 au 31 décembre 2005.

^{a/} La valorisation actuarielle la plus récente des coûts futurs du personnel retraité, datée de juillet 2004, évalue l'engagement total au titre des avantages postérieurs à la retraite (APBO) destinés aux retraités à \$ 370 millions (\$ 224,5 millions en juin 2000).

8. Engagements non liquidés

	31 décembre 2003 US\$	31 décembre 2005 US\$
BPTI de base	11 668 006	28 998 224
Ressources hors BPTI	1 838 343	7 975 600
Activités extrabudgétaires	2 271 465	2 729 150
Experts associés	159 450	223 310
Total des engagements non liquidés	15 937 264	39 926 284

9. Immobilisations en cours et prêt de la Confédération suisse

Lors de sa 12^{ème} réunion, le CCP a avalisé la négociation par l'ONUSIDA d'un prêt direct auprès de la Confédération suisse pour la construction d'un nouveau bâtiment à Genève pour le Secrétariat de l'ONUSIDA et l'OMS pour un coût estimé à CHF 66 millions sur lequel la part de l'ONUSIDA est estimée à CHF 33 millions. En décembre 2003, la Confédération suisse s'est engagée à fournir un prêt sans intérêt d'un montant de CHF 59,8 millions, sur lequel la part de l'ONUSIDA est de CHF 29,9 millions. Le remboursement sur une période de 50 ans de la part de l'ONUSIDA sur ce prêt sans intérêt fourni par la Confédération suisse sera effectué via une réaffectation des fonds actuellement dépensés pour la location des bureaux à compter de la première année de finalisation du bâtiment.

Le montant des immobilisations en cours (inscrit au bilan de l'OMS) reflète les dépenses engagées pour la construction jusqu'au 31 décembre 2005 et le prêt remboursable le 31 décembre 2005 représente le montant du prêt reçu de la Confédération suisse à cette date.

10. Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies

L'ONUSIDA adhère à la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies via l'OMS qui est membre de celle-ci. La Caisse commune a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer des pensions de retraite ainsi que des prestations en cas de décès, d'incapacité et d'autres cas. La Caisse commune a adopté un régime à prestations déterminées. Les engagements financiers de l'Organisation envers la Caisse commune sont constitués par la cotisation obligatoire au taux fixé par l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que de la part d'un déficit actuariel éventuel qui pourrait devoir être versé conformément à l'article 26 des Statuts de la Caisse. Les sommes nécessaires pour combler le déficit ne sont dues que lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies a invoqué la disposition de l'article 26 après avoir constaté qu'une évaluation actuarielle justifie – au moment de l'évaluation – que le déficit soit comblé. À la date du présent rapport, l'Assemblée générale des Nations Unies n'avait pas invoqué cette disposition.

11. Dispense administrative, montants passés par pertes et profits

Pendant l'exercice biennal 2004–2005, le Programme n'a pas comptabilisé de dispense administrative ni aucun montant par pertes et profit, et aucun versement à titre gracieux n'a été effectué. En outre, nous n'avons recensé aucun cas de fraude pendant l'exercice biennal 2004–2005.

12. Passif éventuel

Au 31 décembre 2005, le Programme ne faisait l'objet d'aucune action en justice. Une requête a toutefois été déposée concernant un prétendu dommage écologique causé par la construction de l'immeuble OMS/ONUSIDA actuellement en cours. Cette requête ne devrait pas avoir d'incidence significative.

² La valeur des stocks au 31 décembre 2003 (US\$ 5 637 743) a été ajustée pour inclure un montant de US\$ 9 147 représentant la valeur d'équipements acquis en 2003 mais non inclus dans les stocks 2003.

Tableau annexé 1

BPTI - Détail des recettes
au 31 décembre 2005
(en dollars des Etats-Unis d'Amérique)

Contributions volontaires	Fonds reçus pour le BPTI 2004-2005
Gouvernements	
Andorre	43 420
Australie	2 762 710
Autriche	124 834
Belgique (y compris le Ministère de la communauté flamande)	9 654 394
Brésil	100 000
Canada	11 570 982
Chine	200 000
République tchèque	131 022
Danemark	10 922 330
Finlande	11 831 022
France	1 090 274
Allemagne	3 129 255
Grèce	106 101
Irlande	5 991 574
Italie	3 707 225
Japon	6 200 000
Liechtenstein	16 288
Luxembourg	2 038 636
Monaco	10 000
Pays-Bas	59 372 892
Nouvelle Zélande	2 059 969
Norvège	35 425 276
Pologne	40 000
Fédération de Russie	599 972
Espagne	409 619
Suède	39 687 863
Suisse	6 455 814
Thaïlande	98 083
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord	44 079 735
Etats-Unis d'Amérique	50 690 000 ^{a/}
Gouvernement autonome de la région d'Extremadura, Espagne	606 796
Sous-total	309 156 086
Organismes coparrainants	
Banque mondiale	8 000 000
Sous-total	8 000 000
Autres	
CDC, Etats-Unis d'Amérique	750 000
United Nations federal credit Union	97 293
Divers	117 650
Sous-total	964 943
Autres recettes	
Intérêts	5 090 750
Sous-total	5 090 750
TOTAL	323 211 779

^{a/} N'inclut pas une lettre de crédit de \$ 12 150 000 non encore tirée

Tableau annexé 2

Ressources hors BPTI - Détail des recettes
au 31 décembre 2005
(en dollars des Etats-Unis d'Amérique)

Contributions volontaires	Fonds reçus pour les activités hors BPTI 2004-2005
Gouvernements	
Andorre	62 795
Australie	2 429 129
Belgique (y compris le Ministère de la communauté flamande)	856 209
Canada	1 519 688
Danemark	601 245
Finlande	1 204 819
France	928 382
Allemagne	161 596
Japon	461 770
Luxembourg	1 354 925
Monaco	75 000
Pays-Bas	138 550
Norvège	972 053
Suède	3 982 492
Suisse	160 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord	5 152 141
Etats-Unis d'Amérique	658 000
Sous-total	20 718 794
Organismes coparrainants	
OIT	49 500
PNUD	466 179
ONUSD	20 194
UNESCO	115 520
UNFPA	56 000
UNICEF	559 392
OMS	47 282
Banque mondiale	38 936
PAM	15 000
Sous-total	1 368 003
Autres	
CDC, Etats-Unis d'Amérique	4 442 643
National Institute of Health, Etats-Unis d'Amérique	249 970
GTZ, Allemagne	990 753
Commission des Communautés européennes	323 415
Fondation des Nations Unies	5 000
Nations Unies	10 000
Action Aid	45 620
Becton Dickinson and Company	5 000
Canonica	3 390
Fondation Ford	55 000
Fonds mondial	99 700
International Planned Parenthood Federation	18 000
Merck & Co Inc.	244 630
Open Society Institute	100 000
Organisation des pays exportateurs de pétrole	2 000 000
Pfizer Inc.	70 000
Fondation Rockefeller	50 000
Secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe	277 324
UNIFEM	17 000
HCR	34 770
UNOCHA	150 000
Divers	1 500
Sous-total	9 193 715
Autres recettes	
Intérêts	412 600
Autres (remboursement des Coûts d'appui au programme)	1 338 789
Sous-total	1 751 389
TOTAL	33 031 901

Tableau annexé 3**Activités extrabudgétaires - Détail des recettes****au 31 décembre 2005**

(en dollars des Etats-Unis d'Amérique)

Contributions volontaires	Fonds reçus pour les activités extrabudgétaires en 2004-2005
Gouvernements	
Autriche	121 065
Belgique	1 748 469
Canada	309 848
France	1 176 471
Irlande	449 849
Italie	200 000
Luxembourg	339 213
Fédération de Russie	400 000
Suède	2 490 500
Suisse	410 151
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord	8 146 359
Sous-total	<u>15 791 925</u>
Organismes coparrainants	
PNUD	26 025
HCR	10 000
Sous-total	<u>36 025</u>
Autres	
African Comprehensive HIV/AIDS Partners	36 162
Commission des Communautés européennes	130 162
UNFIP	663 509
Sous-total	<u>829 833</u>
Autres recettes	
Intérêts	297 620
Sous-total	<u>297 620</u>
TOTAL	<u><u>16 955 403</u></u>

Tableau annexé 4

Experts associés - Détail des recettes
au 31 décembre 2005
(en dollars des Etats-Unis d'Amérique)

Contributions volontaires	Fonds reçus pour les Experts associés en 2004-2005
Gouvernements	
Autriche	179 100
Belgique	459 704
Danemark	506 662
Finlande	19 100
Allemagne	161 821
Italie	393 505
Norvège	968 580
Suède	816 073
<i>Sous-total</i>	3 504 545
Autres recettes	
Intérêts	11 050
<i>Sous-total</i>	11 050
<i>TOTAL</i>	3 515 595

Tableau annexé 5

BPTI 2004-2005
Budget et engagements, par domaine d'activité
au 31 décembre 2005
(en dollars des Etats-Unis d'Amérique)

Domaine d'activité	Budget approuvé	Augmentation/ (diminution)	Budget reprogrammé	Engagements 2004-2005
	(a)	(b)	(c) = (a+b)	(d)
1 Renforcement des capacités et du leadership, sans oublier les droits de la personne	72 403 500	11 001 967	83 405 467	81 168 601
2 Prévention et réduction de la vulnérabilité	59 022 000	(956 522)	58 065 478	57 576 809
3 Soins, appui et traitement	29 318 000	(342 550)	28 975 450	28 679 846
4 Atténuation de l'impact socioéconomique et traitement des situations spéciales	27 537 000	(309 392)	27 227 608	26 955 347
5 Recherche et développement	6 265 000	(526 763)	5 738 237	5 683 103
6 Mobilisation des ressources, surveillance, suivi et évaluation	75 924 500	(8 866 740)	67 057 760	65 011 110
TOTAL	270 470 000		270 470 000	265 074 816

Tableau annexé 6

Ressources hors BPTI
Fonds disponibles et engagements, par origine des recettes
au 31 décembre 2005
(en dollars des Etats-Unis d'Amérique)

Origine des recettes	Report 2002-2003	Fonds reçus en 2004-2005	Intérêts et transferts d'autres fonds	Total des fonds	Engagements 2004-2005
	(a)	(b)	(c)	(d)=(a+b+c)	(e)
<i>Contributions volontaires et autres recettes</i>					
Andorre		62 795		62 795	
Australie	528 997	2 429 129		2 958 126	1 308 578
Belgique (y compris le Ministère de la communauté flamande)	2 074 622	856 209	35 440	2 966 271	1 698 001
Canada	38 189	1 519 688		1 557 877	1 435 958
Danemark		601 245		601 245	515 470
Finlande		1 204 819	10 160	1 214 979	382 800
France	836 750	928 382		1 765 132	1 598 460
Allemagne	110 295	161 596		271 891	271 891
Allemagne (GTZ)	1 227 234	990 753	25 450	2 243 437	1 734 231
Irlande	555 329			555 329	526 878
Japon	857 096	461 770		1 318 866	925 032
Luxembourg		1 354 925		1 354 925	741 768
Monaco		75 000		75 000	75 000
Pays-Bas	69	138 550		138 619	50 348
Nouvelle Zélande	223 111			223 111	80 249
Norvège	1 043 306	972 053	9 220	2 024 579	1 824 473
Suède		3 982 492		3 982 492	1 461 565
Suisse		160 000		160 000	159 359
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord	477 402	5 152 141		5 629 543	2 835 429
Etats-Unis d'Amérique (USAID)	1 106 933	658 000	12 960	1 777 893	1 543 689
Etats-Unis d'Amérique (CDC)	1 278 059	4 442 643	18 560	5 739 262	5 595 803
Etats-Unis d'Amérique (NHI)	435 555	249 970		685 525	642 898
Action Aid		45 620		45 620	41 145
Becton Dickinson and Company		5 000		5 000	5 000
Fondation Bill & Melinda Gates	2 029 929		24 390	2 054 319	2 019 823
Canonica, Suisse		3 390		3 390	3 390
Commission des Communautés européennes	393 670	323 415		717 085	608 539
Fondation Ford		55 000		55 000	54 978
Fonds mondial		99 700		99 700	98 350
Organisation internationale du Travail		49 500		49 500	46 473
International Planned Parenthood Federation		18 000		18 000	18 000
Merck & Company Inc.		244 630		244 630	73 518
Open Society Institute		100 000		100 000	100 000
Organisation des pays exportateurs de pétrole		2 000 000	13 130	2 013 130	1 450 045
Pfizer Inc.		70 000		70 000	70 000
Fondation Rockefeller		50 000		50 000	50 000

Tableau annexé 6 (suite)

Origine des recettes	Report	Fonds reçus en	Intérêts et	Total des	Engagements
	2002-2003	2004-2005	transferts d'autres fonds	fonds	2004-2005
	(a)	(b)	(c)	(d)=(a+b+c)	(e)
Communauté de développement de l'Afrique australe		277 324		277 324	137 979
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime		20 194		20 194	5 000
PNUD	390 661	466 179		856 840	631 086
UNESCO		115 520		115 520	
UNFPA		56 000		56 000	55 630
UNICEF		559 392		559 392	406 381
Nations Unies	460 824	10 000		470 824	436 275
Fonds de développement des Nations Unies pour la Femme		17 000		17 000	2 596
Fondation des Nations Unies	25 000	5 000		30 000	5 000
Haut commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme		34 770		34 770	21 960
Bureau pour la coordination des affaires humanitaires		150 000		150 000	148 704
OMS		47 282		47 282	47 282
Banque mondiale	294	38 936		39 230	24 630
Programme alimentaire mondial	7 000	15 000		22 000	22 000
Divers		1 500		1 500	1 500
Intérêts et autres	542 562	1 338 789	263 290	2 144 641	422 068
Sous-total	14 642 887	32 619 301	412 600	47 674 788	32 415 232
Transferts d'autres fonds					
Transferts du Programme mondial de lutte contre le SIDA			291 228	291 228	142 078
Transferts des fonds reportés du BPTI de base 2003			14 584 615	14 584 615	2 228 454
Sous-total			14 875 843	14 875 843	2 370 532
	14 642 887	32 619 301	15 288 443	62 550 631	34 785 764

Tableau annexé 7

Activités extrabudgétaires
Fonds disponibles et engagements, par origine des recettes
au 31 décembre 2005
(en dollars des Etats-Unis d'Amérique)

Origine des recettes	Report	Fonds reçus en	Intérêts et	Total des fonds	Engagements
	2002-2003	2004-2005	transferts d'autres fonds		2004-2005
	(a)	(b)	(c)	(d) = (a+b+c)	(e)
Contributions volontaires en numéraire					
Australie	4 436			4 436	4 436
Autriche		121 065		121 065	121 065
Belgique	1 019 324	1 748 469	6 280	2 774 073	1 810 274
Canada	90 650	309 848		400 498	265 232
Danemark	1 334 033		20 400	1 354 433	1 252 004
France	60 102	1 176 471		1 236 573	7 450
Allemagne	1 725			1 725	
Irlande	125 090	449 849		574 939	221 138
Italie	228 269	200 000		428 269	261 734
Japon	1 226 782			1 226 782	523 119
Luxembourg	297 477	339 213		636 690	636 125
Norvège	705 556			705 556	404 933
Fédération de Russie	96 870	400 000		496 870	236 120
Suède	2 779	2 490 500		2 493 279	
Suisse	2 587	410 151		412 738	343 694
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord	82 196	8 146 359	30 150	8 258 705	3 772 567
Etats-Unis d'Amérique (USAID)	200 271			200 271	
Etats-Unis d'Amérique (CDC)	1			1	(1 859)
Etats-Unis d'Amérique (NIH)	4 532			4 532	2 733
African Comprehensive HIV/AIDS Partners	14 508	36 162		50 670	39 393
Fondation Bill et Melinda Gates	17 252			17 252	17 252
Commission des Communautés européennes	1 044	130 162		131 206	96 609
Japan Intern. Corp. of Welfare Services	19 346			19 346	18 706
Fond. japonaise pour la prévention du SIDA	2 693			2 693	(112 353)
Ag. nat. de recherches sur le SIDA (ANRS)	2 533			2 533	
UBS SA, Suisse	1 223			1 223	
PNUD		26 025		26 025	
Nations Unies	486			486	
UNFIP	768 298	663 509		1 431 807	1 243 264
HCR		10 000		10 000	
Banque mondiale	185 167			185 167	35 528
Forum économique mondial	132			132	
Greek Action For Africa Foundation	56 762			56 762	53 000
Intérêts non précisés	268 151		240 790	508 941	254 239
Sous-total	6 820 275	16 657 783	297 620	23 775 678	11 506 403
Transferts d'autres fonds					
Fonds OMS/Japon			623 206	623 206	561 675
Sous-total			623 206	623 206	561 675
Total	6 820 275	16 657 783	920 826	24 398 884	12 068 078 ^{a/}

^{a/} Les dépenses réelles engagées pendant l'exercice biennal ont totalisé US\$ 13 373 686. Ce chiffre a été réduit d'un montant total d'économies de US\$ 1 305 608 générées par la réduction/l'annulation d'engagements non liquidés des exercices précédents, d'où des dépenses nettes de US\$ 12 068 078.

Tableau annexé 8

Experts associés
Fonds disponibles et engagements, par origine des recettes
au 31 décembre 2005
(en dollars des Etats-Unis d'Amérique)

Origine des recettes	Report 2002-2003	Fonds reçus en 2004-2005	Total des fonds	Engagements 2004-2005
	(a)	(b)	(c) = (a+b)	(d)
Gouvernements				
Autriche		179 100	179 100	142 943
Belgique	249 678	459 704	709 382	444 052
Danemark	264 401	506 662	771 063	601 744
Finlande	136 197	19 100	155 297	90 176
Allemagne	242 143	161 821	403 964	250 145
Italie	326 528	393 505	720 033	741 353
Japon	19 500		19 500	(20)
Pays-Bas	361 349		361 349	(8 021)
Norvège	384 550	968 580	1 353 130	766 760
Suède	467 874	816 073	1 283 947	895 147
Sous-total	2 452 220	3 504 545	5 956 765	3 924 279
Autres recettes				
Intérêts encaissés	354 290	11 050	365 340	
Sous-total	354 290	11 050	365 340	
Total	2 806 510	3 515 595	6 322 105	3 924 279 ^{a/}

^{a/} Les dépenses réelles engagées pendant l'exercice biennal ont totalisé US\$ 3 932 320. Ce chiffre a été réduit d'un montant total d'économies de US\$ 8 041 générées par la réduction/l'annulation d'engagements non liquidés des exercices précédents, d'où des dépenses nettes de US\$ 3 924 279.

SECTION IV

INFORMATIONS SUR LA GESTION

Fonds reçus pendant l'exercice biennal 2004–2005

1. Au cours de l'exercice considéré, des recettes d'un montant total de US\$ 323,2 millions ont été reçues pour les ressources de base du BPTI 2004–2005. 31 gouvernements et la Banque mondiale ont apporté 95,6 % et 2,5 %, respectivement, de ce montant. Le reste (1,9 %) était composé des intérêts perçus et répartis pendant l'exercice considéré, et de certaines recettes diverses, y compris des fonds reçus de donateurs publics et privés autres que les gouvernements, des donations diverses et des honoraires reçus par le personnel. Le Tableau annexé 1 figurant en page 16 présente le détail de ces recettes.

2. En outre, des ressources hors BPTI d'un montant de US\$ 33 millions ont été mises à la disposition de l'ONUSIDA à l'appui des activités interinstitutions. En fonction des stipulations des donateurs et avec l'accord du Président du Comité des organismes coparrainants (COC), des ressources hors BPTI ont, dans une moindre mesure, été attribuée au Secrétariat à l'appui d'activités entrant dans le cadre de sa mission de base. Les détails sur les origines de ces fonds sont communiqués dans le Tableau annexé 2 qui figure en page 17.

3. Les donateurs ont également continué d'apporter leur appui à un certain nombre d'activités mondiales et régionales qui ne sont pas incluses dans le BPTI ou couvertes par les ressources hors BPTI et qui n'entrent pas de manière spécifique dans la mission des coparrainants. Au cours de l'exercice biennal 2004–2005, un montant total de US\$ 17 millions a été crédité à ce compte, comme indiqué dans le Tableau annexé 3 figurant en page 18.

4. Concernant l'emploi d'Experts associés, huit gouvernements ont versé une somme totale de US\$ 3,5 millions pendant l'exercice biennal 2004–2005. Les détails de ces apports sont indiqués dans le Tableau annexé 4 figurant en page 19.

Fonds engagés pendant l'exercice biennal 2004–2005

5. Le montant total des dépenses de US\$ 315,9 millions indiqué sur l'Etat I (colonne f) en page 9 correspond à la somme des décaissements et des engagements non liquidés valables à la fin de l'exercice biennal 2004–2005. Sur ces dépenses, les fonds entièrement décaissés au 31 décembre 2005 totalisaient US\$ 276 millions, laissant donc un montant d'engagements non liquidés de US\$ 39,9 millions.

6. Au cours de l'exercice considéré, les fonds engagés sur les US\$ 270,5 millions du BPTI 2004–2005 ont totalisé US\$ 265,1 million (détails résumés dans le Tableau annexé 5 figurant en page 20). Ce montant de US\$ 265,1 millions inclut :

- (a) US\$ 85,7 millions versés aux coparrainants pour la réalisation de leurs activités mondiales et régionales/interpays de lutte contre le VIH/SIDA.
- (b) US\$ 90,3 millions engagés sur la part des ressources interinstitutions du BPTI pour les projets des Fonds d'accélération programmatique à l'échelon des pays, les Coordonnateurs ONUSIDA dans les pays, l'appui des Groupes thématiques, et enfin, les Equipes spéciales interinstitutions.
- (c) US\$ 89,1 millions engagés pour les activités et le personnel du Secrétariat.

7. L'Etat I indique également, colonne (b) en page 8, les dépenses engagées sur le sous-compte des ressources hors BPTI d'un montant de US\$ 34,8 millions au 31 décembre 2005. Le Tableau annexé 6 figurant en pages 21 et 22 présente : (i) une vue d'ensemble des ressources totales hors BPTI, y compris les fonds reportés de 2003 (ainsi que les intérêts perçus pendant l'exercice biennal 2004–2005), qui ont été mises à la disposition des activités du programme au titre de cette composante (colonne d), et (ii) le montant des fonds engagés au 31 décembre 2005.

8. Comme indiqué dans le Tableau annexé 7 figurant en page 23, les dépenses réelles engagées à l'appui des activités extrabudgétaires pendant l'exercice considéré se sont élevées à US\$ 13,4 millions. Ce montant a été réduit de US\$ 1,3 million, somme qui correspond aux économies générées par la

réduction/l'annulation des engagements non liquidés des exercices précédents. De ce fait, un montant de dépenses nettes de US\$ 12,1 millions figure également dans l'Etat, colonne (c), sur le sous-compte des activités extrabudgétaires au 31 décembre 2005.

9. Pour couvrir les contrats des Experts associés jusqu'au 31 décembre 2005, des fonds d'un montant total de US\$ 3,9 millions ont été engagés pour leur emploi. Cela correspond à un taux d'engagement d'environ 62 % du montant total de US\$ 6,3 millions mis à disposition à cette fin, comme indiqué dans le Tableau annexé 8 figurant en page 24.

Soldes des fonds

10. Les soldes des fonds au 31 décembre 2005 correspondent à une combinaison des soldes des fonds de 2003, qui sont comptabilisés à la ligne Soldes des fonds au 1^{er} janvier 2004 dans l'Etat I, et d'autres éléments qui sont intervenus au cours de l'exercice biennal 2004–2005. Les paragraphes ci-dessous fournissent de plus amples informations concernant ces éléments :

Excédent/insuffisance des recettes sur les dépenses

11. Pendant l'exercice biennal 2004-2005, les ressources mobilisées pour le BPTI (y compris les intérêts) ont permis aux recettes d'être supérieures de US\$ 58,1 millions aux dépenses, comme l'indique le solde du sous-compte du BPTI. Plus de 83 % de ce montant, soit environ US\$ 43,4 millions, ont été reçus pendant le dernier trimestre 2005.

12. L'excédent de US\$ 4,9 millions comptabilisé sur le sous-compte du Fonds fiduciaire pour les activités extrabudgétaires au 31 décembre 2005 résulte de deux facteurs principaux. Premièrement, de nombreuses contributions extrabudgétaires faites pendant l'exercice biennal 2004–2005 étaient destinées à financer des activités mondiales et régionales se poursuivant au-delà de 2005. Deuxièmement, une partie importante de ces ressources a été reçue au cours du dernier trimestre 2005.

13. Les chiffres des dépenses comptabilisées sur les sous-comptes du Fonds fiduciaire pour les activités hors BPTI et les Experts associés au 31 décembre 2005 sont supérieurs à ceux des fonds encaissés sur ces sous-comptes entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2005. Cela révèle que le Programme est arrivé à mettre entièrement en œuvre en temps voulu un volume d'activités qui a absorbé la majeure partie du solde de fonds de 2003 ainsi qu'une partie substantielle des recettes encaissées pendant l'exercice biennal, d'où les déficits de US\$ 1,7 million et de US\$ 0,4 million comptabilisés, respectivement, sur ces sous-comptes au 31 décembre 2005.

Transferts d'autres fonds de l'OMS

14. Conformément aux recommandations du Comité de gestion du GPA sur l'utilisation du solde des fonds encore à la disposition du Fonds fiduciaire du GPA à la fin de ses activités le 31 décembre 1995, des transferts de fonds totalisant US\$ 44,2 millions ont été progressivement effectués au profit du Fonds fiduciaire de l'ONUSIDA pendant la période comprise entre 1996 et 2001. Le montant de US\$ 0,29 million indiqué dans l'Etat I, colonne (b) en page 8, représente le solde des fonds du Fonds fiduciaire du GPA qui a maintenant été transféré à l'ONUSIDA.

15. Au cours de l'exercice considéré, un montant de US\$ 0,62 million a également été reçu du fonds de réserve OMS/Japon à l'appui d'activités entreprises en commun avec le Fonds mondial contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme. Ce montant est comptabilisé comme un transfert d'autres fonds OMS dans l'Etat I, colonne (c) en page 8.

Economies associées aux engagements non liquidés des exercices précédents

16. Au cours de l'exercice biennal 2004–2005, des décaissements ont été réalisés au titre d'engagements non liquidés des exercices précédents. Ces engagements ont, pour un certain nombre, été réduits pour tenir compte des engagements réels ou annulés lorsqu'ils ne représentaient plus des charges valables. En outre, à la fin 2005, les engagements non liquidés du BPTI 2002–2003 ont été annulés conformément aux dispositions du paragraphe 4.7 du Règlement financier. La réduction et l'annulation de ces engagements non liquidés ont généré un montant total de US\$ 3,3 millions indiqué au poste Economies associées aux engagements non liquidés de l'Etat I, colonne (a) en page 8.

Transferts entre fonds et soldes de fonds au 31 décembre 2005

17. Comme indiqué dans l'Etat I, pour mettre en œuvre les Recommandations du CCP 15.2 de juin 2004 et 12.1 de juin 2005, des fonds totalisant US\$ 24,6 millions ont été transférés du solde disponible du BPTI (colonne a) à d'autres sous-comptes de l'ONUSIDA (colonnes b et e).

18. Dans ce contexte, US\$ 14,6 millions ont été transférés au sous-compte du Fonds fiduciaire pour les activités hors BPTI (colonne b) pour couvrir les coûts de mesures de sécurité supplémentaires à l'échelon des pays pour US\$ 1,4 million ainsi que des paiements concernant la construction de nouveaux locaux pour US\$ 5,4 millions, et pour appuyer un certain nombre d'initiatives prioritaires et urgentes pendant le reste de 2005 pour US\$ 7,8 millions.

19. Afin d'aligner le niveau du fonds de réserve qui avait été fixé à US\$ 25 millions en 1999 sur les besoins de plus en plus importants des budgets et plans de travail intégrés, un transfert de US\$ 10 millions a été effectué au profit de ce sous-compte (colonne e), ce qui porte son montant total à US\$ 35 millions au 31 décembre 2005.

20. Le résultat net de ce qui précède est un solde total de fonds de US\$ 199,2 millions au 31 décembre 2005, comme indiqué dans l'Etat I (colonne f) en page 9, montant dont le BPTI 2004-2005 représente 61 % (colonne a).

21. Le solde du sous-compte pour les activités hors BPTI représentait 14 % des US\$ 199,2 millions. Le solde des sous-comptes pour les activités extrabudgétaires et les Experts associés représentaient 6 % et 1 %, respectivement.

22. Les 18 % restants sont composés du solde de fonds du Fonds de réserve qui a continué d'être utilisé comme un instrument essentiel pendant l'exercice biennal 2004–2005, en particulier dans les premiers mois de chaque année civile dans l'attente des la réception des contributions.